



Valeyres-sous-Ursins



# COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-URSINS

## Election à la Municipalité du 29 mars 2026 (2<sup>ème</sup> tour)

### Procès-verbal

Pour la législature 2026-2031, la Municipalité sera composée de 5 membres.  
4 membres ayant été élus au 1<sup>er</sup> tour, 1 membre reste à élire.

Le Bureau électoral, constatant :

- qu'aucune candidature n'a été déposée à l'issue du délai légal.
- qu'un siège reste à pourvoir.
- qu'un second tour, permettant l'élection tacite d'une personne, aura lieu le dimanche 29 mars 2026 afin de compléter la Municipalité.

Pour le Bureau électoral

Le Président du bureau :

Daniel Schwab



La Secrétaire :

Béatrice Piguet

Valeyres-sous-Ursins, le 10 mars 2026